

ARRETE n° 26 1 1 83 du 24 AVR. 2026

fixant la liste des candidats admissibles au concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels - Session 2026

Le Président du conseil d'Administration

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté ;

Vu le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi dans la fonction publique française ;

Vu le décret n° 2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et examens professionnels en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n° 2020-1474 du 30 novembre 2020 modifié fixant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté du 10 avril 2025 relatif à l'appréciation des conditions de santé particulières exigées pour l'exercice des fonctions des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et pour l'aptitude à la conduite des véhicules du service ;

Vu l'arrêté n° 252602 du 15 juillet 2025 du Président du conseil d'administration du SDIS de l'Essonne portant ouverture d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté n° 254697 du 22 décembre 2025 du Président du conseil d'administration du SDIS de l'Essonne établissant la liste des membres de la commission d'équivalence pour le concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté n° 260327 du 28 janvier 2026 du Président du conseil d'administration du SDIS de l'Essonne portant composition du jury d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté n° 261015 du 2 avril 2026 modifiant l'arrêté n° 260327 du 28 janvier 2026 du Président du conseil d'administration du SDIS de l'Essonne portant composition du jury d'un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté n° 260646 du 26 février 2026 du Président du conseil d'administration du SDIS de l'Essonne fixant la liste des candidats admis à concourir au concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté n° 260822 du 13 mars 2026 du Président du conseil d'administration du SDIS de l'Essonne modifiant l'arrêté n° 260646 du 26 février 2026 du Président du conseil d'administration du SDIS de l'Essonne fixant la liste des candidats admis à concourir au concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2026 ;

Considérant le procès-verbal du 19 mars 2026 validé par le Président du jury actant du déroulement des épreuves écrites d'admissibilité qui se sont tenues le jour même à l'Espace Jean Monnet à Rungis ;

Considérant le procès-verbal du 02 avril 2026 validé par le jury arrêtant la liste des candidats admissibles au concours interne de sergent de sapeurs-pompiers professionnels pour la session 2026 ;

Considérant qu'il convient de fixer la liste des candidats admissibles au concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2026 ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

Arrête

ARTICLE 1

La liste des **498** candidats admis à se présenter aux épreuves orales d'admission du concours interne de sergent de sapeurs-pompiers professionnels organisé par le Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne au titre de l'année 2026 est arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

ACCAULT Julien
ACOSTA Angel
AIGRISSE Tom
AÏTELLI Damien
ALLART Alexis
ALLIESSE Alexandre
AMADIO Maxime
AMANN Quentin
AMIGO Nolan
ANDRE Stéphane
ANSSEAU Maxime
ARISI Nicolas
ARZEUX Geoffrey

ATLANI Yohann
AUFFRET François
AUGER Logan
BAILLARGEANT Maxime
BAILLEUX Christopher
BAJJI Adil
BALESSE Héloïse
BALLAND Stephane
BARBIEUX Quentin
BARDEAU Ryan
BARRIL Hugues
BARRON Alexandre
BAUDOUIN Eddy

BAUVE Romain
BAUVIN Manau
BAUVOIS Camille
BAYARD Florent
BAYARD Nicolas
BAYARD Rémi
BAYON Guillaume
BEAUGEOIS Cédric
BÉCHEREAU Axel
BELARD Antoine
BELLOIR Laurent
BELLOT Marie-Camille
BENAHMED-NOURINE Yanis
BENAISSA Dahmane
BENTOUATI Emmanuel
BERAUD Clément
BERCEZ Xavier
BERGER Maël
BERNARD Benjamin
BERNARD Damien
BERNERON Mathieu
BERNIER Cyril
BERNIER Dimitri
BERTEI Loris
BERTHELOT Jérémy
BESNIER Daniel
BIDAUD Clément
BIENCOURT Reynald
BIGOT Kévin
BIGOT Steeven
BIHAY Keny
BLANC Delphine
BLICHARSKI Marian
BOCHE Olivier
BOCQUILLION Loïc
BODIAN Ibrahima
BOGAERT Tom
BOILEAU Alexis
BOISSEAU Brian
BOMMEL Anthony
BONIFACE Marvin

BONNETAIN Emma
BORDEI Stiven
BOUCHEZ Clément
BOUDHAOUIA Zakaria
BOULANGER Florian
BOULET Florian
BOUQUIN Felix
BOURDEAUX Alexandre
BOURDON Dimitri
BOURGIN Geoffrey
BRAHIM Florian
BREITENSTEIN Arielle
BRETEAU Alexandre
BRUN Alexandre
BUCCHIOTTY Florian
BULOUP François
CADO Baptiste
CAFFIERY François
CALINAUD Christine
CAMIER Damien
CANNESSON Aurélien
CANO Thomas
CAPLET Quentin
CARIDROIT Florian
CARLE Alexandra
CARRÉ François
CARRE Guillaume
CARREE Stephen
CASTEL Christophe
CATAYEE Dimitri
CAUCHOIS Maxime
CERVEAUX Nicolas
CHALIGNE Noël
CHAMPION Lauriane
CHARLERY Ludovic
CHARLERY Remy
CHARLES Dorian
CHAVENEAU Alexandre
CHEVALLIER Victor
CHOQUET Johann
CHOVAUX Sébastien

CHRYSTOWSKI Alexandre
CITRONNELLE Gabriel
CLARISSE Grégoire
COCHET Brian
COLLET Florian
COLLETTE Anthony
CONTESSE Aurelien
COOPER Wilfried
COQUILLE Quentin
CORROYETTE Anthony
COSQUERIC Nathan
COSSON Jérôme
COSSON Thomas
COSTENTIN Jean
COTTY Tristan
COUCHEZ Bastien
COUGOUREUX POTET Florian
COULON Elodie
COURCOT Marc Antoine
COURONNEL Romain
COURT Jean-Philippe
COURTIN Julien
COURVEILLE Nicolas
COUSIN Clément
CREPIEUX Cassandra
CROS Rémi
DACQUIN Julien
DANIEL Rémy
DANTAN Romain
DAVID Alix
DAVID Dorian
DE JÉSUS Alexandre
DEAL Morgan
DECAESTECKER Sarah
DECROIX Gaëlle
DEDRIE Mike
DEGRAEVE Xavier
DEGRAVE Manuel
DEGRENIER Romain
DELAHAYE Gauthier
DELAIGLE Benjamin

DELAIRE Arnaud
DELALANDE Florian
DELATTRE Valentin
DELBAERE Abel
DELEBARRE Théo
DELELIS Mickael
DELEM Thomas
DELMOTTE Gregory
DELOBEL François
DELPLACE Gregory
DEREGNAUCOURT Amélie
DERING Thomas
DEROIN Romain
DESCAMPS Vincent
DESCATOIRE Florian
DESFORGES Quentin
DESLIENS Jeanne
DEVAUCHELLE Florent
DEVAUX Vincent
DEVESA Justin
DEVILLE Kévin
DIALLO Herve
DIDILLON Marc
DIONOT Boris
DIRON Sébastien
DOMINIQUE Wilfried
DONATI Baptiste
DOREY Amandine
DOS SANTOS Jonathan
DUBOIS Mickaël
DUBREUIL Arnaud
DUBUS Dimitri
DUFEUTREL Lucas
DUFEUTRELLE Vincent
DUFOUR Vincent
DUHAUT Albéric
DUMEYNIE Guillaume
DUONG Hugo
DUQUESNE Redouan
DUQUESNES Valentin
DURAND Anthony

DURECU Robin
DUROT Benjamin
DUTERQUE Jeremy
DUVALLET Romain
EBLING Joseph
ELOUAZZANI Oualid
ELOY Remy
ETES Simon
ETIENNE SIROI Samuel
EVEILLARD Hugo
EVRARD Valentin
EYRAUD Quentin
FARDEL Matthias
FAURE Jérôme
FELL Valentin
FERNANDES DE ARAUJO Mickael
FERRIER Matthieu
FETTER Maxime
FEUILLEUSE Emeline
FLINOIS Fabien
FLOQUET Nicolas
FONTAINE Anthony
FONTANA Alexis
FORTIER Hugo
FOUBERT Julien
FOUQUET Henri
GAGNE Martin
GAILLARD Maxime
GALEOTTI Jordan
GANDON Mathieu
GANEE Cyril
GAUCHER Sophie
GAUDET Florian
GAUDIN Maureen
GAUDOUIN Kevin
GAUTIER Benjamin
GAUTRON Christopher
GAVELLE Lionel
GHERAIRI Outaïel
GIEL Cyril
GILLES Valentin

GIRAUD Yohan
GOMES Anthony
GONS Tony
GONZALEZ Theo
GOULAIN Yoann
GOURMELIN Loïc
GOUTEUX Gabin
GOYARD Charline
GRASSIN Jennifer
GRIMAUD Malcolm
GRIVEAU Remi
GRYCZKA Romain
GUFFROY Arthur
GUILLEUX Charlotte
GUILPIN Renaud
GUYOMARD Anthony
HADJ-BENALI William
HAEGEMAN Flavien
HAINAUT Matthieu
HAMEL Quentin
HANOT Guillaume
HARBONNIER Sébastien
HECQUET Matthieu
HENNEBELLE Anthony
HODICQ Quentin
HODIN Mickaël
HOLLAND Maxence
HONOREZ Justine
HUGUET Thomas
HULLAERT Anaël
HURAND Cyril
IMMIG Iban
JACOB Jérémy
JACQUEMART Thomas
JANVIER Steven
JEANJEAN Lucas
JEANNE Jérémy
JEANNEAU Thomas
JEGOU Kévin
KELLENS Sylvian
KEPKA Roman

KERGOAT Erwan	LEROUX Alexy
KERRIEN Kevin	LEROUX Dylan
KERVIZIC Mike	LEROY Clément
KHERCHACHE Nicolas	LEROYER Florian
LA PICCIRELLA Sarah	LESAGE Aurore
LABARE Theo	LEVEQUE Pierre
LABORDE Alexandre	LHOSPICE Pierre
LABRANCHE Romain	LIPPENS Sébastien
LACROIX Romain	LOF Florian
LAFROGNE Arnaud	LOPEZ Johann
LAGNEAU Nicolas	LORIDAN Rudy
LAHAYE Antoine	LOUARN Hugo
LAINE Jean-Philippe	LOUCHART Pierrick
LANDRIN Remi	LUCA Alexandre
LAPEYRE Nicolas	LUCANTONIO Nicolas
LAPORTE Guillaume	LY Elimane
LARIBI Mohamed	MABELLE Jérémy
LARMET Quentin	MAJORCZYK Valentin
LASSELIN Lucas	MALAPEL Justin
LAUMET Denis	MALBAUT Nicolas
LAVAUD Mickaël	MALCHUS Marine
LAVÉDRINE Antoine	MAREZ Alexis
LE BOUDER Loïc	MARGUERES Quentin
LE NOCHER Marvin	MARQUES DA SILVA Owen
LE PORZ Cloé	MARTIN Theo
LEBAILLE Christophe	MARY Aurélie
LEBEAU Juliano	MASURIER Marvin
LEBLOND Julien	MATHIAS Arnaud
LEBRUN Cedric	MAZELLA Nolwenn
LEBRUN Valentin	MAZZA Alexis
LECLERCQ Enzo	MERCIER Etienne
LECOMTE Alex	METAIS Julien
LEFEBVRE Ludovic	MEUROU Théo
LEFEBVRE Thibaut	MEZIERE Jérémie
LEGRAND Aurelie	MIGNAN Guillaume
LEGUEULLE Steve	MIGNOT Fabien
LELOUP Alexandre	MILLON Rémy
LEMAIRE Laure	MINJOULAT-REY Benoit
LEMISTRE Yohan	MIQUEE Romain
LEPINGLE Tanguy	MIRALLES Valentin
LEREDDE Quentin	MOAL Aurélien

MONCOMBLE Gregory	PINAULT Estéban
MONNIER Nathan	PIOT Yann
MONNIER Yann	POIGNANT Bruno
MONTAGNEY Fabien	POIRIER Sullivan
MORAIS Sandro	POLCRI Anthony
MOREIRA PENA DA SILVA Julien	POLI Valentin
MORVANY Jonathan	PONGE Natanael
MOTA Miguel	POULAIN David
MOTELET Pierre	POULAIN François
MOULIN Valentin	POULAIN Pierre-Edouard
MULLER Frantz	PREVOST Sebastien
NIDO Alain	PTAK Antoine
NOBLIA Anthony	QUILLACQ Cécile
NOE Thomas	QUILLON Alexis
NOUALS Romain	RAIS Aurelien
NOVAK Kévin	RAUX Thibaut
OLIVEIRA Anthony	REBILLON Julien
ORLUC Thibaud	REDOUTE Thomas
OUIB BAZIRE Pauline	RENAUD Anthony
PACHURKA Simon	RICHARD Sébastien
PAGNIEZ Mathieu	RIVIERE Thomas
PALAY Lucie	ROCHA Stephane
PANNEAU Hugo	RODRIGUES Tifanie
PAQUAUD Franck	ROUSSEL Alexia
PARMENTIER Eric	ROUSSEL Olivier
PATUZZO Théo	ROY Damien
PAWLOWSKI Eric	RUAAULT Maxence
PEDROLI Bastien	RUFFINETTO Axel
PEIGNEGUY Florian	SAAVEDRA Fabio
PELLETIER Alexandre	SABOURIN Benoit
PELLETIER Mickael	SAGUEZ Corentin
PERINER Jimmy	SAILLY Ludovic
PERLIN Maxime	SAISON Pierrick
PEROCHEAU Jeremy	SANAPPO Anthony
PETIOT Julien	SANTINI Florent
PETIT Alexis	SANTOS Benjamin
PETIT Julien	SARRAZIN Romain
PHILEAS Jean-Lou	SCAFURO Vincent
PHILIPPE Guillaume	SCHEPENS Aurélien
PICQUE Adrien	SCHILTZ Vincent
PICQUE Lucas	SCHRIIVE Julien

SCOLIEGE Vincent-Franz	TROUILLET Tony
SEGARD Damien	TROUVÉ Corentin
SEGARD Valentin	TROUVE Romain
SEMAIL DESTINE Victor	UNG Sean
SENDAS Eric	UNTERNEHR Thomas
SERRAO DO ESPIRITO SANTO Stacy	VAILLANT Charles
SIEGWALT Guillaume	VAILLANT Morgan
SIFANTUS Thomas	VALLEZ César
SMAIL Jimmy	VALLIER-DUBOIS Alexandre
SOLANO Olivier	VANDEVILLE David
SPITAEELS Melvyn	VANNESTE Theo
STARCELLI Charlène	VARLET Julien
STEGE Stephen	VAYER Florentin
SUROY Rémy	VERHEYDE Pierre
TA Nguyen Minh Dinh	VERMEULEN Grégoire
TAMBOURA Yamadou	VERMEULEN Hugo
TAVARES DOS REIS Corentin	VERMONET Quentin
TAVERNIER Antoine	VOISSIER Dorian
TERRIER Kevin	WAFLART Teddy
THIBAUT Maxime	WANNER Vincent
THIERREE Nicolas	WAREMBOURG Anthony
THIESSON Enzo	WENDLING Antoine
THIOL Jordane	WILK Damien
THOMAS Corantin	WILPOTE Félix
THOMAS Julian	XENOPOULOS Luke
THOMASSIN Valentin	ZARZYCKI Stéphane
THOREL Cyril	ZLATANOV Damian
TINTILLIER Theo	ZOUAOUI Aline
TOMASZEWSKI Mathieu	ZOUGAGH Mehdi
TOMBOIS Franck	ZUCCA Raphaël
TROBERT William	ZWERTVAEGHER Maxime

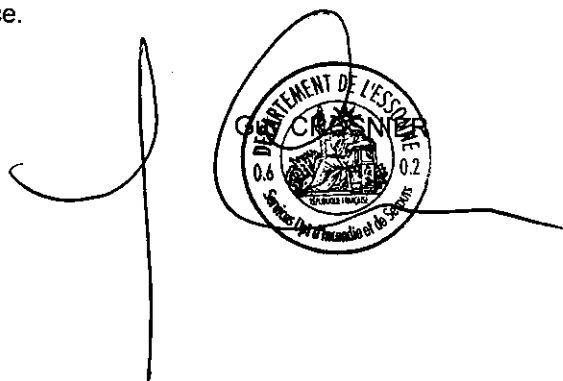
ARTICLE 2

Les candidats recevront une convocation individuelle par l'intermédiaire de leur espace candidat sur la plateforme informatique utilisée par le SDIS de l'Essonne.

ARTICLE 3

Le présent arrêté entre en vigueur dès l'accomplissement des formalités adéquates de publicité.

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne. Il sera affiché dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne et des trois autres SDIS d'Ile-de-France.



Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès du président du conseil d'administration du SDIS et / ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, conformément aux articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut notamment être saisi via le site www.telerecours.fr, rubrique « Téléréfournement citoyens ».

Acte à classer

261183

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-04-24T17-22-10.00 (MI269360012)

Identifiant unique de l'acte : 091-289100992-20260424-261183-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

ARRETE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES AU
CONCOURS INTERNE D'ACCES AU GRADE DE SERGENT DE SAPEUR-POMPIERS
PROFESSIONNELS -SESSION 2026

Date de décision : 24/04/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : Arrêté candidats admissibles concours Multicanal : Non
SGT 2026.PDF

Groupe émetteur de l'acte : RH

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 24/04/26 à 17:21

Date 24/04/26 à 17:22

Date 24/04/26 à 17:27

Par VOGEL Agnès

Par VOGEL Agnès